

Lettre de consultation



**FOURNITURE DE COLIS DE NOEL
POUR LES PERSONNES AGEES DE LA VILLE DE
SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM**

**Date limite de réception des offres
Le vendredi 30 septembre 2022 à 18 Heures**

FOURNITURE ET CONFECTION DE COLIS « FESTIFS » POUR PERSONNES SEULES ET COUPLES

1) Objet de la demande :

Les prestations, objet de la demande de remise d'offre, concernant la fourniture et la confection de colis « festifs » pour personnes seules et couples.

2) Consistance des fournitures :

- Environ 530 colis « Personnes seules » et 330 colis « couples »
Ces chiffres pouvant varier de plus ou moins 10% à 15%
- Chaque colis devra contenir au minimum
 - Entrée(s)
 - Un plat principal
 - Vins d'accompagnement
 - Dessert(s) et/ou biscuits
 - Friandise(s)
 - Un emballage de préférence réutilisable

Le candidat s'efforcera de privilégier des produits de fêtes.

- Les produits seront livrés conditionnés dans un contenant adapté pour faciliter le transport et la distribution aux bénéficiaires.

3) Procédure :

Sans objet. Achat inférieur à 25 000 € HT (article 11 du CMP).

4) Pièces constitutives de l'offre :

- Lettre de consultation signée
- Offre de prix détaillée

5) Modalités de présentation des offres :

Les offres seront transmises sous pli cacheté accompagnées d'un échantillon de colis. Elles porteront la mention :

Offre pour : Fourniture et confection de colis « festifs » pour personnes seules et couples.
Ne pas ouvrir avant la réunion d'ouverture des plis.

- **Le candidat veillera à remettre avec son offre un spécimen de chaque colis**
- **Le spécimen est indispensable pour que l'offre soit prise en compte**

Elles devront être adressées par pli recommandé avec avis de réception postal ou par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception ou remises contre récépissé à l'adresse ci-dessous :

Mairie de SAINT MARTIN LEZ TATINGHEM
Place Cotillon Belin
CS 7101
62 505 SAINT MARTIN LEZ TATINGHEM Cedex

Les envois par voie électronique ne sont pas autorisés.

La date limite de réception des offres est fixée au vendredi 30 septembre 2022.

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours.

Le candidat veillera à remettre avec son offre un spécimen de chaque colis.

6) Prix :

Les prix seront fermes et non actualisables.

7) Jugement des offres :

L'offre sera évaluée sur un total de 10 points, dont :

- 5 points pour la qualité et la finesse des produits dans le colis
- 2 points pour la présentation
- 3 points pour le prix

8) Date et lieu de livraison

La livraison fera suite à un bon de commande et interviendra impérativement :

le Jeudi 8 décembre 2022

Deux livraisons auront lieu :

Une 1^{ère} livraison aura lieu à la salle des fêtes de la Mairie, Place Cotillon Belin à SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM dès 7 h 30 heures.

Une 2^{ème} livraison aura lieu également dès 8 h 00 route de Boulogne, TATINGHEM, Mairie déléguée. (Distance entre les 2 lieux 2,5 kms)

En cas de non-respect des impératifs de livraison, une pénalité de 5% sera appliquée sur le montant HT.

9) Renseignements complémentaires :

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires, qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront adresser leur demande à :

Mairie de SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM
Place Cotillon Belin CS 7101
62505 SAINT MARTIN LEZ TATINGHEM Cedex
03.21.98.60.00.
ccas@stmarinleztatinghem.fr